



PUBLICITE DES ACTES ADMINISTRATIFS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ISSOU

DATE DE LA
CONVOCACTION
14/02/2023

L'an deux mil VINGT TROIS

Le VINGT FÉVRIER à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'est réuni, en Mairie Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Lionel GIRAUD, Maire

CONSEILLERS

Étaient présents : Lionel GIRAUD – Céline AZZOPARDI – Maria PETIT – Aurélien MICHÉ – Christophe DELORD – Evelyne RICHOUX – Florian COTTINEAU – Thierry OSSANT – Jean-Pierre FONTAINE – Nasima BOUTEBBA – Jean-Baptiste KITWA – Laure LABBÉ – Emilie DESPREZ – Hassenne EL MOUDEN – Sandrine FAIDHERBE – Patrick PERRAULT – Corinne BERLAND – Sébastien TOURNE – Denis GALLÉ – Isabelle LAWSON – Stéphanie AMBROGIO – Sylvain MALLET –

EN EXERCICE : 27

PRESENTS : 22

VOTANTS : 25

Pouvoirs : Christophe JURASZCZYK à Lionel GIRAUD - Aline BIRON à Céline AZZOPARDI - Martine VERNET à Patrick PERRAULT

Absents excusés : Corinne BOULEY - Fatima NAIM.

Le quorum étant atteint, il a été élu secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre FONTAINE

LISTE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

- Délibération n° 001-02-2023 examinée le 20/02/2023 – *Révision des tarifs du cimetière avec modification du règlement* – Approuvée
- Délibération n° 002-02-2023 examinée le 20/02/2023 – *Convention partenariat Issou/Porcheville de participation aux frais du séjour neige 2023* – Approuvée
- Délibération n° 003-02-2023 examinée le 20/02/2023 – *Convention d'exploitation de fourrière communale avec le CIPAM* – Approuvée
- Délibération n° 004-02-2023 examinée le 20/02/2023 – *Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 (R.O.B.)* – Débat acté

23 FEV. 2023

Le Maire,
Lionel GIRAUD

